



# COMPTE RENDU

Date : 30 & 31 mai 2024

Objet/sujet : DFC Plénière

**Présentiel :** Pascal Blanchet, Bérénice Cartier Caderon (en visio le vendredi), Mohammed Debbouza (en visio le vendredi), Nicole Delamare, Michelle Delgado, Cathy Denis, Véronique Fatier, Jean-Yves Fauchon, Antonio Fonseca (excusé le jeudi après-midi), Violaine Litzler, Céline Machado (excusée le jeudi), Alexia Marandel, Robert Peiron, Yves Renoux, Franck Santos, Thomas Valle, Mélanie Pieters (*assistante*)

**Visio :** Valéry Arramon (jeudi matin et vendredi matin), Jean-Noël Charollais (jeudi matin), Maxence Rouyer (vendredi matin)

**Excusés :** Thomas Fontenelle, Anne-Laure Goulfert

## DFC PLÉNIÈRE 30 & 31 MAI 2024

Point de situation sur la présentation comptable de la Fédération pour la saison 2024-25 par suite des observations de la Commissaire aux comptes (CAC)

*Avec Antoine Petitet*

Dans son rapport sur l'exercice budgétaire 2022-23, la CAC a émis trois observations (deux sur forme et une sur le fond) :

- L'approbation des comptes en Assemblée Générale doit avoir lieu dans les six (6) mois après la clôture des comptes (fonctionnement en saison sportive). Les Assemblées générales de la FSGT se déroulant en mars ou avril, le délai des six mois n'est pas respecté. A l'avenir, pour continuer à procéder ainsi, il faudra faire une demande de prorogation à la CAC.

PAGE 1

- Les documents financiers diffusés à l'AG doivent être adressés en amont à la CAC.
- Il existe des comptes liés au projet Palestine qui ne sont pas comptabilisés.

Le fait que ces comptes ne soient pas non plus présentés en AG participe à la méconnaissance du projet. Il faudra également intégrer l'ensemble des forces humaines salariées (FHS), en France et en Palestine, du domaine de la politique de coopération et solidarité (DPCSI) aux FHS du siège fédéral.

Il est important de préciser qu'il ne s'agit en aucun cas d'une volonté de dissimuler les données financières, mais que cela vienne du fait qu'initialement, le principe adopté était que le projet Palestine « ne coûte pas d'argent à la fédération ». De plus, cette manière de fonctionner avait été validée par le CAC précédent.

Avec le changement de CAC, il est nécessaire d'évoluer et d'actualiser le modèle, d'autant plus que le projet a évolué et a changé d'ampleur.

Il y a également un travail à effectuer autour de la représentation et du bureau FSGT de Ramallah au vu des statuts de la fédération.

Selon la CAC, des changements sont possibles pour la saison 2024-25. Il faudra prévoir un temps d'information à l'AG 2025.

## Présentation du plan fédéral de lutte contre les Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuelles (VHSS) :

Avec Amy Nguyen et Linda Tadount – [Plan de prévention VHSS](#) – [Schéma plan de prévention VHSS](#)

L'objectif de ce plan est de garantir la sécurité de nos pratiquant-es au sein de la FSGT. La pratique doit se dérouler en toute sérénité.

Ce plan repose sur 2 cadres principaux : le code du sport pour les encadrant-es, dirigeant-es et officiels licenciés et le code du travail pour les salariés. Sa durée est de 4 ans (2024-28).

Le collectif impulsera un travail auprès des comités et des ligues, notamment celles employant des salariés, afin de répondre aux obligations de prévention contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS).

L'objectif est de déployer au niveau local la formation avec EGAE, déjà dispensée au siège fédéral, et d'organiser des sessions de sensibilisation pour les employeurs et les salariés.

Pour les encadrant-es, dirigeant-es et officiels bénévoles, la fédération mettra en place des modules de formation pour sensibiliser et/ou former les différents acteurs.

La communication avec les CFA par le biais de kits est également primordiale.

Les actions prévues pour 2024 incluent principalement :

- Sensibilisation
- Prévention
- Formation
- Mise en place d'une cellule d'écoute pour faciliter les signalements et leur traitement.

Le mail [signal-sports@sports.gouv.fr](mailto:signal-sports@sports.gouv.fr) est dédié aux signalements des VHSS. Il est en lien direct avec le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques pour éviter que les fédérations ne bloquent certains dossiers.

## Point d'information sur les forces humaines du siège

*Avec Linda Tadount*

### Conditions de travail pendant les jeux :

Un aménagement simple est mis en œuvre, avec une augmentation du nombre de jours télétravaillés (3), en essayant de conserver une dynamique collective avec des jours fixes en présentiel :

- Jours télétravaillés : lundi, mercredi et vendredi
- Jours en présentiel : mardi et jeudi

Le nombre de jours de télétravail augmente mais l'accès au lieu de travail ne sera pas interdit : il sera donc possible de venir plus que 2 jours au siège.

Cet aménagement est initialement prévu du 15/07/2024 au 19/08/2024, et il pourrait éventuellement être prolongé après évaluation de l'impact des jeux paralympiques sur les transports.

Il faut prévenir les CFA et comités de cet aménagement pour éviter que des personnes viennent au siège fédéral durant les jours de télétravail.

Le standard sera fermé pendant les 15 premiers jours d'août (comme c'est le cas depuis 2 ans). Cette décision est questionnée. Le Dispositif des Forces humaines (DFC) va étudier la possibilité de garantir l'ouverture du standard pendant cette période.

### Recrutements

Plusieurs recrutements sont à prévoir au sein du siège fédéral dans les prochains mois, notamment à la suite d'un certain nombre de départs.

Le DFH a réalisé une cartographie des pôles et domaines afin d'impulser avec chacun d'eux des échanges sur les besoins en matière de réorganisation, de compétences et de besoins en forces humaines salariées.

Ce travail a permis d'aboutir à une projection sur les recrutements à mettre en œuvre.

Ces recrutements se feront en deux phases, en fonction des priorités : la première à partir de juin et la seconde à partir de septembre 2024.

Lors de la première phase, il s'agira de recruter :

- 2 gestionnaires pour le Pôle Activités et Culture Sportive Internationales (PACSI)
- 1 chargé-e de développement ou assimilé pour le Domaine de la Politique Financière (DPFi)
- 1 chargé-e de développement pour le Domaine de la Politique de Formation (DPFo)
- 1 chargé-e de développement pour le PACSI
- 1 gestionnaire assurances et administratif pour le Pôle Vie Associative et Fédérée (PVAF)

# Assises Nationales et Internationales du Sport Populaire 2025

Une visite à Grenoble a été organisée le 12 mai 2024. Thomas Valle et Mélanie Pieters ont fait le déplacement. Vanessa Léger et Éric Perron étaient présents pour le Comité de l'Isère. La délégation FSGT a rencontré la Métropole Alpes Grenoble le matin et une visite des installations que la ville de Grenoble pourrait mettre à disposition pour les Assises.

La ville de Grenoble et la Métropole ont manifesté un grand intérêt pour le projet. Elles souhaitent le soutenir autant que possible et y prendre part activement.

La difficulté principale qui ressort de cette visite est le manque d'unité des lieux et le manque de salles adaptées à nos besoins (en termes de taille), notamment les grands auditoriums.

Plusieurs pistes restent à explorer : l'université de Saint Martin d'Hères et des centres de congrès (payants). Il faudra alors discuter avec la métropole et la municipalité d'une possible subvention pour prendre en charge tout ou partie de ces frais qui peuvent être importants.

Une autre question concerne les souhaits du Comité de l'Isère et du Comité régional AURA de s'investir dans les Assises.

Une discussion avec le Comité de l'Isère est nécessaire pour continuer à avancer, car un ancrage local est indispensable à la réussite de cet évènement.

## Estivales

Les Estivales 2024 auront lieu du 1<sup>er</sup> au 5 juillet prochain à Carcans (33). Elles seront entièrement dédiées à la préparation des Assises.

Un collectif de préparation composé de Farid Bensikhaled, Ingrid Fichter, Anne-Laure Goulfert, Mélanie Pieters, Yves Renoux et Thomas Valle a commencé à travailler sur les contenus des travaux.

Le programme de la semaine sera le suivant :

En introduction, il s'agira, notamment en nous appuyant sur les éditions précédentes, de rappeler le sens et l'utilité des Assises pour la FSGT.

Puis, nous commencerons à travailler concrètement sur les Assises 2025, en commençant par la définition des orientations de celles-ci.

Plusieurs thématiques très générales sont ressorties des travaux de groupe en AG. L'objectif sera de transformer ces thématiques en problématiques fonctionnelles et concrètes.

Une fois ces problématiques identifiées, il s'agira de travailler ensemble sur les contenus, mais aussi sur les méthodes de travail.

Ainsi, nous prendrons le temps d'explorer les différents formats de travail proposés lors des Assises (les conférences, les tables rondes, les ateliers), les possibilités qu'ils nous offrent et donc le contenu que nous souhaitons leur donner.

Dans le même temps, il s'agira de définir les personnes que nous souhaitons solliciter pour intervenir sur ces problématiques, en prenant en compte les formats des interventions.

Enfin, nous aborderons la manière de communiquer en externe, mais également en interne car il est important de mobiliser le plus largement possible au sein de la fédération et d'impliquer les militants salariés et bénévoles de la FSGT sur les Assises.

Il semble essentiel que les participants aux Estivales 2024 y prennent part en se projetant sur une implication future dans la préparation des Assises, mais aussi que les militants qui souhaitent s'impliquer dans les Assises puissent se rendre disponibles pour participer à cette semaine de travail qui constitue une étape très importante sur la route des Assises Nationales et Internationales du Sport Populaire 2025.

#### Méthode de travail :

Organisées en appui sur de l'apport de connaissance (vidéos, lectures, intervenants), de l'appel à l'expérience personnelle de chacune et chacun, des travaux de groupes et des temps en plénière, les journées alternent temps en plénière, travaux de groupe et travail individuel.

L'animation des séquences de travail se fera en appui sur des méthodes issues de l'éducation populaire comme l'entraînement mental. L'objectif est de rendre la participation la plus active possible avec des manières de travailler innovantes.

Plusieurs activités sportives innovantes seront organisées pendant la semaine. Elles feront partie intégrante des travaux et auront pour objectif d'alimenter nos réflexions.

## CSIT

*Avec Emmanuelle Bonnet Oulaldj*

Bruno Molea, président de la Confédération Sportive Internationale du Travail (CSIT) a candidaté sur la liste Forza Italia, parti fondé par Silvio Berlusconi, présent dans la coalition de Georgia Meloni.

Les valeurs défendues par ce parti et cette coalition sont aux antipodes de celles défendues par la CSIT.

Une première rencontre entre le Comité Exécutif (Excom) de la CSIT et Bruno Molea a eu lieu. Il a expliqué qu'il s'était inscrit sur cette liste en indépendant, car il s'agissait de la seule possibilité pour lui de se présenter à cette élection.

Bruno Molea s'est dit prêt à en discuter avec la co-présidence de la FSGT.

L'Excom a écrit un courrier pour demander la démission de Bruno Molea. La FSGT n'a pas signé ce courrier car une discussion en DFC au préalable était indispensable et parce qu'il s'appuyait sur cette candidature mais aussi sur des griefs sur la gestion du Président de la CSIT qui en l'espèce sont hors de propos.

Pour sa part, la FSGT va demander la démission de Bruno Molea en son nom car son positionnement est incompatible avec les valeurs de la CSIT.

## Retour sur l'AG du CPSF

L'AG du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) a eu lieu le 21 mai à l'INSEP.

Violaine Litzler, en tant que membre du Conseil d'Administration du CPSF, et Antonio Fonseca au titre de la co-présidence, y ont participé.

Peu de fédérations étaient présentes. A noter les absences de Madame la Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et du Président du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

Un retour sur le déploiement du dispositif Club inclusif a été fait, ainsi qu'une promotion des JOP 2030 en France. Une rencontre avec Marie-Amélie Le Fur est à prévoir. La co-présidence et Violaine Litzler y prendraient part.

## Point sur la situation du DPCSI

### Retour sur la rencontre avec l'AFD et le SCCF - 23 mai 2024

Une réunion de la DFC en visio-conférence a été organisée le 21 mai dernier pour faire un point sur la situation du Domaine de la Politique de Coopération et de Solidarité Internationale (DPCSI). A cette occasion, il a été acté le principe de l'ouverture d'un processus de séparation avec l'actuel coordinateur salarié du DPCSI et la reprise du pilotage du Projet Méditerranée par Jean-Yves Fauchon.

Le 23 mai, Céline Machado et Antonio Fonseca ont participé à une réunion avec l'Agence Française de Développement (AFD) autour du projet Palestine puis du projet Méditerranée (en présence du Secours Catholique Caritas France (SCCF).

Concernant le projet Méditerranée, si dans un premier temps, le SCCF avait donné son accord pour un projet co-piloté par des bénévoles de la FSGT, il s'est finalement rétracté, souhaitant une autre gouvernance, plus expérimentée et professionnelle sur la zone géographique concernée. Le SCCF se propose de reprendre la coordination politique du projet ainsi que sa gestion administrative et financière. Enfin, il exige la mise à l'écart des deux personnes salariées de la FSGT qui travaillent actuellement sur le projet.

La non-reconnaissance des bénévoles par le SCCF constitue un véritable problème pour la FSGT et notre capacité à travailler avec le SCCF. La sortie de la FSGT du projet est envisagée si les conditions d'un travail en commun ne sont pas réunies.

L'Agence française du développement (AFD) et le SCCF ont fait part de leur volonté de voir ce projet se poursuivre et ne souhaitent pas à priori que la FSGT en sorte.

Il est à noter que l'entité recevant les fonds de l'AFD sur ce projet est la FSGT, ce qui ne peut être modifié.

L'AFD a demandé au SCCF et à la FSGT de trouver un compromis ou d'acter définitivement leur désaccord avant la fin du mois de juin 2024.

Par ailleurs, l'AFD a confirmé que le financement du projet Palestine (AFD3) porté par la FSGT restait toujours bloqué en attente d'une "clarification de la gouvernance du projet" par la FSGT.

Or, il y a un véritable enjeu pour la fédération de maintenir le projet Palestine pour lequel les financements de l'AFD sont aujourd'hui très importants.

Au vu de cela, la DFC propose de ne plus assumer la co-coordination politique du projet Méditerranée, ni sa gestion administrative et financière, tout en conservant un droit de regard sur la partie financière. Afin de tenir compte des demandes des formateurs bénévoles, la FSGT conserverait la responsabilité pédagogique du projet car il y a un véritable attachement des bénévoles intervenant sur ce projet à continuer à le faire au nom de la FSGT.

Une telle orientation nécessite que la FSGT et le SCCF s'accordent pour mettre un terme à l'actuel contrat, selon des modalités à définir. Et qu'elles s'entendent sur la signature d'un nouveau contrat qui prenne en compte les nouvelles dispositions qui seront conclues.

Cette proposition permettrait d'alléger la charge de la FSGT sur ce projet, et surtout de nous reconcentrer sur notre "métier" de fédération sportive qui est différent de celui d'une organisation non-gouvernemental (ONG).

La co-présidence va reprendre contact rapidement avec le SCCF pour faire part des nouvelles propositions. Dans le cas où un accord serait trouvé, le projet pourra reprendre assez rapidement.

Il faudra alors distinguer les discussions sur le projet pédagogique auxquelles seront associées les bénévoles qui travailleront sur le projet et celles sur les questions contractuelles (légales) qui concerneront la co-présidence de la fédération.

En concomitance, il est nécessaire d'avoir des garanties sur le financement du projet Palestine par l'AFD quelle que soit l'issue de nos discussions avec le SCCF sur le projet Méditerranée.

Un échange avec l'AFD à propos du projet Palestine est donc à programmer. Il sera proposé à Bruno Cremonesi d'être associé à la rencontre.

Le collectif des formateurs du Projet Palestine a demandé une rencontre avec la DFC.

Une date leur sera proposée prochainement.

## Forces humaines

Antonio Fonseca, Céline Machado et Thomas Valle vont rencontrer Camille Chevalier-Dumont, Sophia Ghraïr, Julia Mula Olmos et Dounia Sayoud, salariées du DPCSI, le 31 mai pour les informer des décisions prises par la DFC concernant le projet Méditerranée. La fin du contrat actuel et de l'implication de la FSGT dans la coordination du projet amènera de fait à un réaménagement de leurs missions au sein de la FSGT.

Le coordinateur salarié du DPCSI est actuellement en arrêt de travail. Jean-Yves Fauchon et Yves Renoux, membres de la DFC, sont mandatés pour créer les conditions d'une rencontre du salarié avec les responsables légaux de la fédération.

## Questions d'actualité

### Club France

Maxence Rouyer souhaite engager un travail commun avec d'autres fédérations sur la thématique du sport santé.

Il s'agirait de s'appuyer sur le Club France pour lancer cette dynamique commune à travers la mise en place d'espaces interfédéraux lors des animations santé mises en place.

Une première réunion interfédérale a lieu le jeudi 6 juin.

Ce travail doit se faire en lien avec l'EFT Education à la santé pour tous et la Ligue Ile de France qui pilote le club France FSGT.

### Retour sur la réunion de la Commission Nationale des Activités Vélo (CNAV) du 10 mai 2024

Cette réunion avait pour objectif de travailler sur la réorganisation du CNAV par suite des Etats Généraux des Activités Vélo (EGAV).



Des retours ont été faits sur l'incompréhension suscitée par le fait que Jean-Marie Bonnin ait été écarté des missions de coordination du CNAV et de ses commissions, et sur le fait que les membres du CNAV n'aient pas été consultés en amont de cette décision.

Il a été rappelé qu'il s'agissait d'une décision prise lors de la réunion de DFC de janvier 2024 par suite de difficultés importantes et répétées avec différents salariés du Pôle des activités et culture sportive (PACS).

Les précédents représentants légaux (Emmanuelle Bonnet Oulaldj et Gérard Dizet) ont eu un échange avec Jean-Marie à ce sujet en février 2024 et les modalités de son ré-engagement dans le CNAV après les EGAV ont été discutées avec lui (possibilité d'être membre du CNAV mais pas sur des missions de coordination).

Thomas Valle et Thomas Fontenelle ont ensuite rencontré Jean-Marie pour lui rappeler ces modalités en amont de la réunion du 10 mai.

Lors de la réunion, quelques membres du CNAV ont exprimé leur désaccord vis-à-vis de cette décision. Thomas Valle et Thomas Fontenelle ont expliqué le processus de décision et rappelé la responsabilité de la DFC vis-à-vis des salariés de la FSGT et de leurs conditions de travail. Il a également été précisé que, par respect pour les personnes concernées, il avait été décidé, en accord avec Jean-Marie, de ne pas donner plus de détails sur les raisons de cette décision.

Enfin, il a été rappelé qu'il ne s'agit en aucun cas de remettre en question l'engagement et le travail fourni par Jean-Marie Bonnin au sein du CNAV. Il reste membre du CNAV et de ses commissions et nous espérons que son expérience constituera un apport pour la nouvelle équipe.

## Calendrier

- 2024 :

3, 4, 5 juin : Séminaire de formation des gestionnaires de comités FSGT à Marseille (13)

13-14 juin : DFC plénière

1<sup>er</sup> au 5 juillet : Estivales

4, 8, 9 août : Jeux Olympiques - Club France

6, 7, 8 septembre : Jeux Paralympique - Club France

19-20 septembre : DFC plénière

2-3 octobre : séminaire de reprise de saison

4 octobre (matin) : DFC plénière

14-15 novembre : DFC plénière

15-16 novembre : Assemblée Fédérale des Comités et Régions

6, 7, 8 décembre : Séminaire de formation des formateurs BAFA à Laffrey (38)

12-13 décembre : DFC Plénière



- 2025 :

23-24 janvier : DFC plénière (avec une partie en DFC élargie)

13 février : DFC plénière en soirée (visioconférence en soirée)

6-7 mars : DFC plénière (avec une partie en DFC élargie)

17-18 avril : DFC plénière (avec une partie en DFC élargie)

Mai : Assises : date à déterminer

19-20 juin : DFC plénière (avec une partie en DFC élargie)

Du 30 juin au 4 juillet : Estivales